

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU

VENDREDI 03 JUILLET 2020 A 18H30

Désignation du secrétaire de séance

- 1 – Installation du Conseil Municipal*
- 2 – Election du Maire*
- 3 – Désignation du nombre d'adjoints*
- 4 – Election des adjoints*
- 5 – Lecture de la charte de l'Elu*